



Monsieur Jean-Christophe BOUVIER
Préfet du Cher
Préfecture du Cher
Place Marcel Plaisant CS 60022
18 020 BOURGES CEDEX

Lamotte-Beuvron, Lundi 02 Novembre 2020

Objet : Demande d'amélioration du bien-être animal dans les centres équestres

Monsieur le Préfet,

Par ce présent courrier, nous tenons à vous alerter sur la situation vécue dans les centres équestres du département.

Un cheval ne se confine pas sans prendre de gros risques pour sa santé. A l'heure actuelle, ils nous semblent indispensable de prendre en compte notre première expérience de gestion de confinement. Les établissements équestres ont été doublement sanctionnés par leur fermeture administrative et la nécessaire obligation de maintenir le bien-être des poneys et chevaux en assurant leur entretien courant et leur exercice physique.

A l'inverse du printemps dernier, il est très difficile à cette période de l'année de mettre l'ensemble de la cavalerie de nos structures équestres au pré. Les conditions climatiques hivernales et les pâtures largement utilisées durant le premier confinement ne sont pas prêtes à accueillir nos chevaux et poneys dans de bonnes conditions de sécurité.

C'est pour cette raison que nous vous demandons par la présente de bien vouloir créer des ajustements locaux afin de pouvoir répondre de façon pertinente et rapide aux situations d'urgences de bien être animal qui vont se présenter dans les établissements équestres. Nous vous suggérons les mesures suivantes qui ont d'ores et déjà été réalisées dans plusieurs régions voisines :

- Officialiser la communication du Ministre de l'Agriculture concernant la possibilité des propriétaires de chevaux à se rendre dans les centres équestres pour aller nourrir, soigner et assurer l'activité physique indispensable des équidés.
- Donner la possibilité aux dirigeants de centres équestres d'établir une liste de deux cavaliers licenciés par équidés ou 1 cavalier licencié par jour et par équidé pour assurer la sortie quotidienne des poneys et chevaux dans les centres équestres.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour préciser ensemble les modalités techniques de ces mesures indispensables à la survie de nos établissements.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments dévoués.

Pascal DEBOUDT, Président
Comité Régional d'Equitation
Centre-Val de Loire

Jean Philippe GUERTAULT, Président
Comité Départemental d'Equitation du Cher